



COMPTE-RENDU

Conseil de quartier Entremont

AGORA – Mardi 16 juin 2015

Élus présents :

- M. le Maire de la Ville de Rixheim, Olivier BECHT ;
- Mme Maryse LOUIS, Adjointe au Maire ;
- M. Michel POCHON, Conseiller municipal délégué aux animations de la ville et des quartiers ;
- Mme Rachel BAECHEL, Conseillère municipale déléguée ;
- Mme Marie ADAM, Conseillère municipale.

Assistaient en outre à la séance :

- Mme Justine NALOUËI, pour le quotidien « Dernières Nouvelles d'Alsace » ;
- M. Olivier CHRISTOPHE, Directeur général des services ;
- M. Arnaud BAÏLEN, Directeur de cabinet.

Nombre de participants :

Environ 40 personnes présentes.

Ordre du jour :

1. Présentation eau de source de la Doller ;
2. Propreté urbaine ;
3. Point travaux ;
4. Mise en zone 20 de la portion de route Petit Chemin de Sausheim du croisement rue de la Sablière/Petit Chemin de Sausheim à l'entrée du chemin rural ;
5. Soléa :
 - Arrêt provisoire L'Hermitage.
 - Abribus Oisans
6. Aire de jeux.

Début de la séance : 20H

1. Présentation eau de source de la Doller

M. le Maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes et les remercie de participer à ce conseil de quartier. Il présente ensuite M. Olivier CHRISTOPHE, nouveau DGS de la Ville de Rixheim, qui remplace Mme Martine WEHRLE à la tête de l'administration de la collectivité.

Une fois le point introductif achevé, M. le Maire passe à la liquidation de l'ordre du jour. Le film de présentation sur l'eau de la Doller est ensuite présenté.

À l'issue de la présentation, M le Maire remercie les participants pour leur attention. Il dresse ensuite un bilan global des chantiers réalisés pour la rénovation du réseau d'eau. Ceux-ci permettent de sécuriser le réseau afin de garantir une eau non traitée, sans bactéries et 100 % naturelle.

Un participant demande s'il est prévu de doubler les capacités du barrage de Michelbach. M. le Maire répond que pour l'instant, il est suffisant pour approvisionner en eau et qu'à l'heure actuelle, la préoccupation principale est la reconquête de l'eau de la Hardt afin de la rendre propre à la consommation, car il s'agit de la plus grande nappe phréatique d'Europe et elle peut constituer une source d'approvisionnement alternative intéressante. La dépollution va bon train et il est souhaité qu'elle ne soit plus polluée non plus dans le futur et cela par le biais d'une politique identique à celle qui a été menée au niveau de l'eau de la Doller.

Il n'est pas exclu, à terme, de réutiliser les eaux de la Hardt si et seulement si elles s'avèrent consommables.

2. Point travaux

Il y a actuellement peu de travaux à Entremont, si ce n'est les travaux de la rue de Mulhouse qui concernent le quartier.

Les travaux sont actuellement au point mort en raison de la faillite du groupe GRE, auquel appartenait la SARMAC. Théoriquement, les travaux seront effectués par une autre entreprise et débiteront en septembre.

Les travaux du court couvert de tennis au pied d'Entremont vont commencer a priori la semaine prochaine, de même sur les travaux de bardage et les délais seront tenus pour la livraison du bâtiment à l'automne. Les travaux de l'école maternelle pour 2,2 à 2,3 M€ auraient dû démarrer au mois de septembre. Il s'agit de reconstruire l'école en mieux, seuls les murs seraient conservés. Il y aurait une nouvelle isolation, une nouvelle ergonomie du bâtiment également et le projet pourrait être présenté à l'automne en Conseil de quartier.

M. le Maire donne ensuite des explications concernant la procédure de recrutement de l'architecte.

Il est possible que pendant la durée des travaux, des bâtiments préfabriqués soient installés sur le haut d'Entremont afin de permettre la continuité de l'école. Le lieu sera vraisemblablement en face de l'AGORA pour une durée approximative d'un an.

Il est ensuite question de la cantine d'Entremont, qui n'est désormais plus au sein de l'AGORA mais se trouve depuis mars au sein du centre commercial.

Enfin, la question du biotope (plan d'eau rue A. SCHWEITZER) est abordée. La municipalité a inscrit une ligne budgétaire pour ce projet et attend désormais la décision des copropriétaires d'Entremont avant de lancer le projet. Le crédit prévu est d'environ 10 K€. M. WALLISER informe l'assemblée que Mme Frédérique ROUSSET sera dorénavant Présidente de l'association syndicale du parc d'Entremont, avec l'aide de M. Régis BESANCON, nouveau vice-président.

Une question est posée quant au stationnement lors des travaux de l'école. M. le Maire répond qu'il s'agira d'un dépose-minute. Ce ne sera sans doute pas la problématique la plus complexe, la question de l'assainissement et des eaux usées est bien plus problématique.

La difficulté d'emprunter le parking sous-terrain de l'AGORA est soulevée. L'architecte a répondu que la solution technique existe et que les assurances ont désormais besoin de temps pour se mettre d'accord afin de déterminer la prise en charge des frais. Cela permettra l'accès à 40 places de parking. Ensuite, des solutions en termes de gestion des flux devront être trouvées.

Les travaux de l'école devraient durer environ une année, peut-être un peu plus. M. le Maire ne souhaite pas donner de délai fixe car depuis quatre ans, plus un seul chantier ne s'est terminé sans faillite d'entreprise, avec des conséquences sur les délais qui s'en trouvent rallongés.

3. Propreté urbaine

Il a été constaté par la municipalité, y compris ce soir même (paquets de *Mc Donald's* sur les trottoirs), une dégradation de la propreté sur l'ensemble du territoire de la Ville. Pour y remédier, M. le Maire souhaite réagir avant qu'il y ait une dégradation définitive. Deux solutions sont proposées :

- Ne plus rien ramasser pendant 6 mois à un an, jusqu'à permettre une prise de conscience des personnes. Cela présente un inconvénient, celui de pénaliser l'ensemble des usagers propres ;
- La seconde solution est celle de réorienter les missions de la police municipale et demander de poursuivre et verbaliser les personnes qui jettent leurs débris au sol. Il faudra utiliser le réseau de vidéoprotection qui passera de 20 à 65 caméras pour verbaliser au moyen de l'identification par écran.

Il a été décidé de mettre en place un premier groupe de l'Assemblée générale des Conseils de quartier, il s'agit de faire vivre une entité composée de personnes de l'ensemble des Conseils de quartier afin de réfléchir aux problématiques qui concernent les 4 quartiers de la Ville, notamment la propreté urbaine.

La solution de renforcer les moyens de la propreté urbaine est rejetée d'emblée : en effet, en raison des baisses de recettes et de l'absence d'augmentation d'impôt, il n'est pas question d'embaucher des agents pour renforcer les équipes assurant la propreté urbaine.

Il est proposé d'organiser une journée « ville propre » avec les enfants. M. le Maire répond y être opposé car ce sont toujours les mêmes personnes qui nettoient les déchets d'autrui. M. le Maire souhaite que la prise de conscience se fasse avant tout chez les personnes qui salissent.

Il est proposé de demander à la Brigade Verte (BV) de prendre en charge ces infractions. M. le Maire répond être en cours de réflexion sur le sujet car la Ville paie 30 K€/an pour les BV qui produisent des rapports de constats de dépôts d'immondices à occurrence régulière. Parfois, il est possible d'identifier la personne qui a déposé mais en l'absence de flagrance, il est impossible de parvenir à épingle les auteurs.

La Ville a donc souhaité arrêter de payer car ce type d'actions n'a pas d'utilité. Mais les BV ont eu pour argument de travailler sur des communes qui n'ont pas les moyens de financer une Police Municipale et les personnes qui salissent à Rixheim salissent également les autres communes. Il s'agit donc d'un commencement de solution mais non de la solution.

Un participant souhaite que les enseignes de restauration rapide qui favorisent l'emport et le dépôt de sacs de déchets soient responsabilisées. M. le Maire considère que ce ne pourrait être que difficilement applicable.

Il est signalé que la poubelle de l'ancien arrêt Oisans est toujours en place et devrait être déplacée au niveau du nouvel arrêt. Les poubelles semblent ne pas être la meilleure solution, mais une solution. Il sera demandé à Soléa de mettre des poubelles sur chacun de ces arrêts, notamment dans le sens Rixheim-Riedisheim.

4. Soléa

La question de l'arrêt Hermitage est ensuite abordée, de même que le nombre d'arrêts sur l'ensemble du quartier.

Les arguments pour et contre le maintien de l'arrêt sont présentés.

Après débat, le maintien de l'arrêt est décidé.

Il est demandé de prévoir la continuation du trottoir devant le 50, rue Albert Schweitzer pour permettre aux gens de se rendre en sécurité jusqu'à l'arrêt de bus Oisans. Accord de M. le Maire. Il s'agit de combler le décrochement de l'ancien arrêt et de le remplacer par un trottoir.

5. Mise en zone 20 Petit Chemin de Sausheim

Il s'agit d'une demande des riverains, qu'il convient de discuter en Conseil de quartier. Toutefois, aucun riverain de la Cité Sturm n'étant présent, la question ne peut être débattue.

6. Aire de jeux

La rénovation de l'aire de jeu proche de l'école élémentaire et du bassin est évoquée. Il serait question d'associer la rénovation du biotope à celle de cette aire de jeux. En outre, les bancs sont abîmés et pourraient également être rénovés.

Il est signalé que la plaque du banc au bas de la piste cyclable a été arrachée et qu'il ne reste que les vis. Il conviendrait de les retirer.

Le déplacement de l'aire de jeux est aussi envisagé afin de l'éloigner de la route. M. le Maire propose, le budget ayant été voté, d'envisager cela l'année prochaine. Les groupes de travail de l'Union des syndicats seront chargés de faire des propositions à la Ville et le

cas échéant de cofinancer les projets. Le démarrage du projet biotope est prévu pour 2015.

Le projet est en cours, des subventions de l'agence de l'eau Rhin-Meuse sont attendues et M. le Maire sollicitera M. KIMMICH afin de pouvoir suivre le dossier et faire progresser la demande.

Le projet biotope est géré par l'association syndicale. Pour le projet d'aire de jeux, Mme BAECHEL, en collaboration avec les Services techniques et sous la coordination de M. CHRISTOPHE proposeront un projet à M. le Maire avant présentation en conseil de quartier.

Une réunion aura lieu le 20 juillet à propos du biotope, il serait intéressant de pouvoir présenter un projet d'aire de jeux d'ici là.

Questions réponses

Une participante signale l'accumulation d'encombrants avenue d'Entremont. Il est demandé de faire un rappel à ce propos afin que les personnes connaissent les dates de collecte. Il est proposé de laisser le tas d'encombrants pendant un certain temps afin que les personnes puissent se rendre compte de la problématique.

La réflexion a été menée par l'Association syndicale et l'Union. La seconde a été de demander à ce qu'il n'y ait plus d'enlèvement des d'encombrants sur l'ensemble du Parc d'Entremont. Cela rejoint en réalité le point n° 3.

Une discussion sur les encombrants et leur mode d'enlèvement s'ensuit. Un papillon d'information sera fait à nouveau.

La problématique de stationnement PMR (personnes à mobilité réduite) rue des Sapins est évoquée. Il y a 80 places de stationnement et aucune pour les PMR. Selon M. le Maire, la plupart de ces places sont sur le domaine privé et la Ville ne pourra régler le problème, il conviendra que l'Union des Syndicats et l'Association Syndicale d'Entremont s'en occupent.

La question se pose d'un parking au niveau du 5-7, rue des Sapins où se trouve un parking pouvant être adapté.

Si toutefois il s'agit du domaine public, la question des places PMR sera étudiée. Mme Rousset précise qu'il serait plus pertinent d'en faire directement devant les immeubles, où la voirie n'est pas en pente afin que la situation des PMR soit plus confortable lorsqu'ils sortent de leurs véhicules. La question sera donc réglée au niveau de la copropriété.

Il est signalé une problématique de places de stationnement camionnettes rue des Ormes, dont il faudrait enlever le marquage (niveau 4 rue des Ormes).

Fin de la séance à 22H00

Fait à Rixheim,
le 23 juin 2015

Le Maire,



Olivier Becht
Olivier BECHT